

Date : 12/01/2015

Entreprises à Cholet : Ils facilitent la transmission.

Par : -



De gauche à droite : Jean **Péchou**, vice-président du **CRA** et Jean-Pierre Brousseau, délégué à Cholet.© Ouest-France

L'**association des cédants et repreneurs d'affaires (CRA)** œuvre pour faciliter dans les régions la **cession** d'entreprise.

L'association des **cédants et repreneurs d'affaires (CRA)**, a été créée il y a 30 ans. "**Elle est basée à Paris et regroupe 72 délégations réparties sur 8 grandes régions**" explique Jean **Péchou**, vice-président.

L'association se compose de retraités bénévoles d'horizons divers, chefs d'entreprise, managers, anciens banquiers et experts comptables. Sa vocation consiste à mettre en relation des **entrepreneurs** qui souhaitent cesser leur activité et des repreneurs. Les premiers sont constitués à 70 % de personnes qui vont prendre leur retraite.

En 2014, sur le Choletais le **CRA** a contribué à assurer la **cession** de douze entreprises. "**Une moyenne chaque année**", précise Jean-Pierre Brousseau délégué à Cholet.

Lire dans Ouest-France de notre édition de mardi et en version numérique

Ouest-France